

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES SEYCHELLES DÉCLARE :

Pour effacer les conséquences catastrophiques de la colonisation, il faut développer la lutte en faveur d'une libération économique de nos îles

Nous avons déjà publié deux documents importants de la Conférence des Partis et Organisations Progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien (Mabé - Seychelles - 27 - 29 avril 1978), à savoir :

1) la déclaration générale, dans laquelle ces partis et organisations définissent les principes sur lesquels ils sont d'accord pour mener la lutte ensemble;

2) les propositions concrètes de la Conférence pour faire de l'océan Indien une Zone de Paix. Ces propositions étaient le fruit des travaux de la commission : «Politique et stratégie - Lutte et solidarité anti-impérialiste».

La Conférence souligne dès le début :

1) que les peuples des pays récemment libérés du régime colonial ont à faire face au problème considérable d'effacer les conséquences d'un ou plusieurs siècles de colonisation. Leurs peuples ont été exploités, leurs richesses pillées, leur économie orientée pour la satisfaction des intérêts de l'impérialisme extérieur à leur pays. Leur sous-développement dans tous les domaines est le fait de la colonisation et ils sont laissés seuls pour en sortir ;

2) que la crise du système capitaliste mondial crée, du fait du sous-développement économique des pays des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien et de leur insertion dans le marché capitaliste mondial, une situation très difficile. Par les circuits économiques et monétaires imposés par ce marché, les masses populaires se trouvent encore dépouillées par l'impérialisme d'une partie du fruit de leur travail, aussi bien par le coût des importations et de l'acquisition de la technologie que par le prix des exportations ;

3) que les économies des pays de notre région ont été séparées et cloisonnées par des colonisateurs différents ; de ce fait elles ont souvent un caractère plus concurrentiel que complémentaire, ce qui pose des problèmes considérables à leur concertation à venir.

Ces données objectives montrent que les problèmes de la lutte contre le sous-développement, pour la création d'une économie cohérente et équilibrée dans chaque pays, pour la concertation et la coordination économiques, sont des problèmes éminemment politiques. Dans ces différents domai-

nes, la lutte contre l'impérialisme continue.

La Conférence a analysé les problèmes économiques de la région, d'abord en fonction du contexte international dans lequel nous nous trouvons. Ce contexte est caractérisé par le pillage des pays du tiers-monde par l'impérialisme occidental, auquel s'ajoute maintenant le pillage des océans, et par l'échec du dialogue Nord-Sud après que les Nations Unies aient voté en faveur de l'établissement d'un ordre économique nouveau.

Le problème de la stabilisation des prix des matières premières et de l'endettement massif du tiers-monde a été au centre de nos préoccupations.

Nous avons constaté les réticences des nations industrialisées quant au concept de transfert de technologie.

C'est aussi dans ce contexte que la Conférence a procédé à une analyse critique de la Convention de Lomé et de «l'aide» internationale au développement en général.

C'est dans ce paysage défavorable au développement authentique des nations du tiers-monde que la Conférence a établi l'extrême urgence d'une plus grande coordination et d'une mise en commun de nos ressources afin d'assurer à nos nations la libération économique sans laquelle la liberté politique serait vaine.

La Conférence a constaté de nombreuses possibilités de coopération économique entre nos îles, notamment dans les domaines de la pêche et de l'exploitation des fonds de la mer, du com-

merce, de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, des lignes maritimes, du tourisme et de la formation spécialisée y afférente.

Une telle conférence ne pouvait évidemment pas passer sous silence les problèmes économiques de nos îles. Celles-ci se débattent, en effet, dans des situations de sous-développement extrêmement préoccupantes, elles varient dans leur nature et leur intensité selon les îles (Madagascar, Comores, Seychelles, Maurice, Réunion); mais elles sont toutes le résultat des régimes coloniaux, qui ont opprimé et exploité nos pays pendant des siècles.

La Conférence constate que l'absence de communications entre les peuples des îles de l'océan Indien représente un handicap au développement et à la mise en commun de nos ressources et estime que les gouvernements devraient déployer des efforts afin d'amener une prise de conscience des masses dans un développement intégré des économies des nations de l'océan Indien.

La Conférence a constaté l'absence de nos moyens de surveillance de notre patrimoine maritime et, consciente des difficultés énormes de l'établissement d'organismes effectifs de surveillance, estime d'autant plus nécessaire une coordination et une concertation permanente entre nos états afin d'éloigner de nos territoires maritimes la présence de certaines nations qui s'adonnent au pillage systématique des ressources marines de cette région du monde.

La Conférence a dressé la liste des institutions de formation professionnelle et technique existant dans nos îles et a constaté, malgré les orientations propres à chaque pays, des possibilités de mise en commun des compétences et de formation des cadres dans certains secteurs spécialisés.

La Conférence est préoccupée par l'exode des cerveaux du tiers-monde au bénéfice des nations industrialisées et aussi des problèmes découlant de la formation des cadres dans des pays d'orientation politique différente à celle de nos états.

La Conférence a déploré que l'héritage colonial fait qu'aujourd'hui encore, les relations commerciales ont

tendance à se développer avec les anciennes métropoles au détriment du commerce régional. Ce commerce régional est restreint en l'absence de coordination dans l'établissement d'industries nouvelles dans nos îles ; l'intensification des relations commerciales et industrielles ne sera possible que dans la mesure où une politique d'harmonisation de développement régional aura été adoptée par nos états.

LISTE DES RÉSOLUTIONS

LA PÊCHE

- la Conférence recommande que les gouvernements des îles de l'océan Indien coordonnent leurs projets de développement de la pêche et propose que des projets englobant toutes les îles soient soumis conjointement aux organismes internationaux de financement.

- la Conférence demande à tous les participants d'apporter leur soutien à la demande des Seychelles pour une implantation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation aux Seychelles dans un contexte de service régional.

- la Conférence estime que les gouvernements de nos îles devraient promouvoir la création d'un Institut Régional de Recherche et de formation Océanographique et dans ce but recommande que l'aide technique et financière de consortium internationaux soit recherchée.

- la Conférence recommande que toutes les îles publient dans les meilleurs délais les cartes établissant les contours des territoires maritimes dans le cadre de la zone économique exclusive de 200 milles et recommande une concertation dans les cas litigieux.

- la Conférence lance un appel à la communauté in-

ternationale contre la pêche illicite dans les zones économiques exclusives des îles et dénonce les méthodes destructives utilisées par certaines nations, afin de préserver la faune marine de la région.

la régionale qui dressera l'inventaire de nos potentialités dans ces domaines - cette foire pourrait être doublée d'un symposium sur l'état des relations commerciales et industrielles de la région;

4) une politique d'harmonisation industrielle afin d'établir dans nos îles des industries complémentaires de manière à profiter au maximum de la totalité des marchés de la région qui regroupe plus de 10 millions de consommateurs;

5) l'étude en commun de la création d'une ligne maritime afin de nous soustraire au monopole des conférences de fret.

la Conférence, ayant constaté beaucoup de lacunes dans la Convention de LOMÉ, déplore par ailleurs la non-exécution de certaines dispositions favorables au tiers-monde et s'élève contre les attermolements des institutions de la Convention, notamment dans le domaine du financement des projets soumis par les états associés.

- la Conférence soutient l'effort déployé par certains pays tel la Suède et le Canada pour annuler les dettes des pays en voie de développement.



Albert RENÉ, président de la République des Seychelles.

COOPÉRATION INTERNATIONALES

- la Conférence après avoir dressé l'inventaire des institutions de formation technique et professionnelle existant dans nos îles, estime que les gouvernements doivent favoriser la formation sur place de cadres en utilisant les institutions complémentaires de la région.

DOMAINES COMMERCIAL INDUSTRIEL AGROPASTORAL ET ARTISANAL

- la Conférence ayant constaté la quasi inexistence des relations commerciales et industrielles entre les îles, recommande :

- 1) la conclusion d'accords commerciaux inter-insulaires;
- 2) la création de sociétés d'état d'import-export dans toutes les îles;
- 3) l'organisation d'une foire commerciale et industriel-